

---

CLAUDIA RUIZ :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Soyez les bienvenus à l'appel mensuel de LACRALO ce lundi 10 juin 2019 à 23:00 UTC.

Pour l'appel d'aujourd'hui, nous avons Sergio Salinas Porto, Harold Arcos, Jose Francisco Arce, Maritza Aguero, Rodrigo Saucedo, Sylvia Herlein, Anahi Menendez Ruiz, Carlos Leal, Carmen Marramonte, Lilian De Luque, Ricardo Holmquist, Alejandro Piscanty, Alberto Soto, Vanda Scartezini, Antonio Medina Gomez, Gilberto Lara et Monica Trocbez. Sur le canal d'anglais, nous avons Dev Anand Teelucksingh et nous avons reçu les excuses de León Sanchez et Carlo Raul Gutierrez.

Du côté du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Steve Chan et moi-même, Claudia Ruiz qui suis chargée de cet appel aujourd'hui. Nos interprètes sont Paula et David pour l'espagnol, Esperanza et Bettina pour le portugais et Isabelle et Aurélie pour le français.

Avant de commencer cet appel, j'aimerais vous rappeler de bien vouloir indiquer votre nom avant de prendre la parole, non seulement pour la transcription mais également pour que les interprètes puissent vous identifier sur les bons canaux de langue. Veuillez également rester sur muet lorsque vous n'intervenez pas afin d'éviter les interférences.

Je donne maintenant la parole à Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Claudia. Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. J'aimerais

---

***Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.***

---

ajouter Humberto Carrasco pour les excuses parce qu'il est en train d'assister à une réunion à l'université où il donne des cours. Il va essayer de nous rejoindre plus tard pendant cet appel mais il n'était pas sûr de l'heure il pouvait nous rejoindre parce qu'il devait se rendre à une réunion urgente.

Cela étant dit, j'aimerais maintenant donner la parole à Harold afin que nous procédions à l'adoption de l'ordre du jour. Et ensuite, nous allons commencer la discussion des différents points de l'ordre du jour. Allez-y, Harold.

HAROLD ARCOS :

Merci Sergio.

Le premier point à l'ordre du jour nous montre que Steve Chan va être avec nous pour le court webinaire. Ensuite, nous allons avoir le rapport des membres de l'ALAC – je sais qu'Humberto a envoyé ses excuses, donc – et ensuite, le rapport du groupe de travail sur le renforcement des capacités de LACRALO dirigé par Adrian Carballo. Anahi Menendez va faire la présentation au nom d'Adrian Carballo, c'est la vice-présidente. Ensuite, le rapport du groupe de travail WHOIS de la part de Carlos Leal. Ensuite, un rapport sur le multilinguisme, rapport IDN présenté par Sylvia Herlein. Point suivant, élection 2019 que va nous faire faire Sergio Salinas. Puis point divers, si vous voulez ajouter un point sur ce point, vous pouvez le faire maintenant ou vous pouvez attendre jusqu'à ce que nous en arrivions à ce point de l'ordre du jour. Ensuite, nous allons demander au personnel de nous aider pour voir qui veut intervenir. S'il n'y a pas de choses à ajouter à cet ordre du jour,

---

nous pouvons l'adopter en l'état.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Harold. Comme Harold vient de le dire et c'est quelque chose que nous allons très probablement faire pour toutes les autres réunions, nous allons consacrer quelques minutes à un court webinaire. Aujourd'hui, c'est Steve Chan qui nous accompagne. Il s'agit du directeur politique de la GNSO pour le soutien, qui va nous faire un webinaire sur le groupe de travail sur le PDP relatif aux procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Steve Chan, merci de nous avoir rejoint aujourd'hui. C'est à vous.

STEVE CHAN :

Merci Sergio, Harold et Claudia. Merci beaucoup. Comme vous l'avez dit, je fais partie de l'équipe soutien politique de la GNSO et je vais vous parler de la GNSO et du groupe de travail de la GNSO sur le PDP relatif aux procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Donc je suis très heureux d'être de retour puisque le mois dernier, je vous parlais du PDP 3.0, une initiative pour apporter des améliorations au processus PDP. Donc je suis très heureux d'être de nouveau avec vous et de vous parler d'une nouvelle thématique aujourd'hui.

Je vais commencer par un peu de contexte et un historique par rapport au PDP. Je vais vous parler du statut actuel et des étapes à venir.

D'abord, de quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qu'un PDP ? Comme bon nombre d'entre vous le savez, il y a une série de recommandations originales provenant de la GNSO qui remonte à 2007. Ces recommandations

---

servent de base pour le guide de candidature et pour le programme des nouveaux gTLD et la série de 2012. Donc ces recommandations continuent d'être en vigueur pour cette série mais la GNSO était disposée à examiner et réviser les changements potentiels à apporter aux politiques sachant que des recommandations pouvaient être nécessaires, ce qui a donné lieu au PDP qu'on appelle SubPro, donc PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Donc ce PDP SubPro qui a été créé en début de l'année 2016 a commencé à travailler en février 2016 me semble-t-il, donc cela fait maintenant quelques années que ce PDP est en cours. Et ce PDP couvre plus de 40 domaines de travail. Et à mesure que ce PDP a avancé, il a découvert d'autres domaines d'examen et d'investigation.

Donc à l'origine, ces 40 thématiques étaient divisées en quatre pistes de travail. Il y a une cinquième piste de travail qui a été ajoutée, à savoir les noms géographiques des domaines de premier niveau. Mais dans ces 40 thématiques, il y a les candidatures de communauté, les frais de candidature, les critères d'évaluation et un certain nombre d'autres thématiques de ce genre.

De quelle manière ce PDP est structuré ? Il y a en fait deux coprésidents, Jeff Neuman et Cheryl Langdon-Orr, qui chapeautent le tout. Et comme je l'ai dit sur la diapositive précédente, il y a également quatre pistes de travail qui ont été complétées. Mais il y a également des coprésidents pour chacune des pistes de travail. Et comme je l'ai dit, il y a une cinquième piste de travail pour les noms géographiques des domaines de premier niveau. Et il y a une coprésidente qui représente la ccNSO, le

---

GAC, le Conseil d'Administration, etc., comme vous pouvez le voir sur la diapositive.

Un certain nombre de rapports ont été préparés. Pour ce qui concerne la piste de travail numéro cinq, il y a un rapport qui a été présenté pour commentaires publics – je vais en parler dans un instant. Et cela, c'est une diapositive importante par rapport à ce que je viens de dire, dans la mesure où il y a deux coprésidents, l'un de la GNSO et l'autre de l'ALAC, Cheryl Langdon-Orr. Et pour la piste de travail numéro cinq, il y a une direction partagée au niveau de la présidence et cela, c'est important parce que le rôle de leadership ne consiste pas à imposer les vues de son groupe mais plutôt de faciliter les discussions, les échanges et de s'assurer que tout le monde effectue son travail de manière neutre en prenant en considération les différents points de vue. Donc les présidents doivent s'assurer que les différents points de vue sont pris en compte et écoutés par les autres.

Donc pour ce qui concerne la piste de travail numéro 5, on a décidé d'un leadership partagé et on s'est aperçu que les coprésidents ne devaient absolument pas représenter le point de vue de leur communauté mais être aussi neutres que possible.

Alors, pour ce qui est de la situation actuelle, j'en ai parlé brièvement, le groupe de travail a publié un certain nombre de rapports soumis à commentaires publics. Le premier, c'est le rapport initial qui a couvert les 40 thématiques dont je vous parlais au début. Cela a été publié le 3 juillet 2018 et la période de commentaires publics touche à sa fin le 26 septembre.

---

Ensuite, le groupe de travail a également travaillé sur une série de cinq thématiques qui n'avaient pas été couvertes dans les discussions préalables. Cela a été publié en octobre et la période de commentaires publics s'achève en décembre me semble-t-il.

Ensuite, il y a eu un troisième rapport, un rapport supplémentaire, consacré à la piste de travail numéro 5. Ils ont publié leur rapport en décembre et la période de commentaires publics s'achève en février.

Alors ce qu'a fait le groupe de travail, c'est d'examiner tous les commentaires publics reçus par rapport à ce rapport, non pas pour l'analyser dans le fond mais pour s'assurer que les commentaires étaient dûment compris et les diviser en différentes catégories pour pouvoir mieux les prendre en considération. Donc d'un point de vue pratique, ils examinaient tous les commentaires et voyaient si c'était plutôt de l'ordre d'une recommandation, si de nouvelles idées étaient soulevées, s'il y avait des préoccupations ou s'il y avait des divergences de points de vue ou si on se rapprochait des recommandations qui étaient proposées. Et en raison de la longueur des rapports, cela a pris de temps.

Donc pour l'heure, ce groupe de travail a terminé cette tâche et commence à travailler sur les recommandations, les commentaires et voir si les recommandations respectent ou non les points de vue du groupe de travail. Et à mesure que ce travail est fait, il y a en fait une base à prendre en considération. Ce que cela veut dire, c'est que le groupe de travail a émis des recommandations préliminaires et ensuite, il y a la mise en œuvre depuis 2012 et cela sert de base. Donc ce que le groupe de travail prend en considération, ce sont les nouvelles idées, les

---

---

divergences, tout ce qui pourrait remettre en question cette base. Et le groupe de travail doit sans cesse se rappeler et avoir présent à l'esprit le fait que de remettre en cause cette base de travail, cela implique des modifications, des amendements.

Je vais très brièvement vous parler du calendrier qui fait l'objet d'une révision actuellement. Nous avons un certain nombre de choses qui ont déjà été accomplies, je viens d'en parler, les rapports, pistes de travail 1 à 4, commentaires publics. Mais pour les deux dernières lignes, piste de travail numéro 5, il est prévu que ce soit fini à la mi-août à peu près. Et ensuite, on a le groupe de travail qui doit soumettre son rapport au conseil de la GNSO. L'idée, ce n'est pas de soumettre plusieurs rapports au conseil de la GNSO mais un seul rapport qui va ensuite pouvoir donner lieu à un rapport final unique à soumettre au Conseil d'Administration pour examen.

Donc le calendrier préliminaire prévoyait de remettre ce rapport final à la fin du troisième trimestre 2019. Cela, c'est si on part du principe qu'on n'a pas besoin d'une nouvelle période de commentaires publics. Si on a besoin d'une nouvelle extension de la période de commentaires publics, alors on va s'étendre un peu plus sur l'année 2019, probablement le quatrième semestre.

Alors, vous vous posez la question comment participer à ce groupe de travail ? Quiconque peut y participer. Et comme vous pouvez le voir sur cette diapositive, nous avons des membres de l'ALAC, de la ccNSO, du GAC, des membres à titre individuel. Et le nombre total de membres est de 200 et il y a 70 observateurs au groupe de travail. Pour être

---

observateur, vous recevez les courriels sur la liste de diffusion mais vous ne pouvez pas participer aux réunions ni intervenir.

La piste de travail numéro 5 a également un certain nombre de membres, 160, et 100 observateurs. Donc tout le monde peut y participer à tout moment. Et c'est un peu plus difficile d'y participer à mi-chemin comme cela mais vous pouvez le faire. Et dans la mesure du possible, vous pouvez essayer de rattraper votre retard et de vous mettre au courant, voir ce qui se passe et essayer de participer à ces groupes.

Donc ce PDP, comme ce qui se passe en général dans les groupes de travail de la GNSO et autres groupes de la communauté, travaille surtout grâce à des appels de conférence qui ont lieu à distance, exactement comme celui-ci. Une grande partie du travail, vous pouvez donc le retrouver sur le wiki. Il y a des enregistrements, des transcriptions, il y a des documents de travail. Toutes les données, toute la correspondance, tout ceci existe sur l'espace wiki. Et puis vous avez également les archives des courriels.

En plus des réunions à distance, il y a des réunions en personne et c'est à ce moment-là que les membres du PDP entrent en lien avec le reste de la communauté.

Donc que faisons-nous pour communiquer avec la communauté ? Au tout début, nous sommes allés voir le GAC pour qu'il nous présente ses préoccupations. Il y a eu également différentes choses qui ont été publiées pour commentaires publics. Il y a eu des questions-réponses ciblées et il y a eu également des avis, des déclarations des différentes unités constitutives ou entités. Et comme je l'ai mentionné tout à

---



---

l'heure, le groupe de travail vraiment exploite toutes les opportunités de se retrouver en face-à-face lors de réunions de l'ICANN. Bien sûr qu'il y a des réunions qui sont consacrées à ce groupe de travail mais les dirigeants du groupe essaient vraiment d'entrer en relation directe avec l'ALAC, le GAC pour parler des thématiques qui les intéressent particulièrement, y compris les candidatures de la communauté et le soutien aux candidats.

Je l'ai mentionné au tout début, je vous ai dit que je vous avais parlé du PDP 3.0. Ce PDP a déjà essayé de mettre en place certaines de recommandations et des idées du PDP 3.0 pour les mettre en pratique et améliorer le travail. Par exemple, les liaisons au conseil de la GNSO au PDP doivent bien comprendre leurs responsabilités, ce qui inclut justement la communication des messages du conseil au PDP et vice versa, donc vraiment de bien transmettre les messages entre le PDP et le conseil. Leur rôle est également de participer à des réunions de dirigeants ainsi que d'autres réunions autant que possible.

Également dans le cadre du PDP 3.0, ce qu'on essaie d'intégrer justement dans ce PDP SubPro, l'objectif, c'est donc de meilleurs principes de gestion des projets, donc les plans de travail, mieux les mettre au point, mieux respecter les calendriers, informer les liaisons et également lorsque les ressources, les délais présentent certains problèmes au sein du PDP, s'assurer que les gens sont informés dans les délais et en fonction de ce dont ils ont besoin. Donc voilà ce qu'on essaie de faire, d'intégrer en fait du PDP 3.0, tout ce qui est recommandations du PDP 3.0 que nous intégrons à ce PDP.

---

Ensuite, que nous réserve l'avenir ? Le PDP a effectué une révision des périodes de commentaires publics qui ne sont pas nécessairement basées sur la substance donc les recommandations préliminaires qui avaient été mises au point par ce PDP ainsi que la mise en œuvre de la série 2012. L'idée, c'est d'avoir un rapport final qui ira au conseil de la GNSO pour considération par le conseil de la GNSO.

Brièvement là-dessus, les étapes suivantes, après, une fois que le rapport définitif aura été livré au conseil de la GNSO, en fait si c'est les étapes typiques, donc il y aura le rapport définitif qui sera livré au conseil. Si les recommandations sont adoptées, un rapport avec ces recommandations sera envoyé au Conseil d'Administration. Il y aura considération et adoption par le Conseil d'Administration. Il y aura une période de commentaires publics juste avant, ensuite adoption par le Conseil. Et ICANN Org devra sur recommandation du Conseil mettre en application les recommandations du PDP, ce qui pourra inclure un guide des candidats ainsi que les autres recommandations.

Donc voilà tout ce que j'avais à dire, voilà quelques ressources là-dessus. Donc c'était simplement une mise à jour très générale. Je ne sais pas s'il y a d'autres sujets qui vous intéressent particulièrement par rapport au travail de notre groupe ; et bien n'hésitez pas, je pourrai y répondre.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup. Je n'ai pas l'impression que mon Zoom fonctionne. Je vais demander à Claudia de me dire s'il y a des mains levées, s'il y a des questions, de manière à ce que je puisse donner la parole aux personnes qui souhaitent la prendre.

CLAUDIA RUIZ : Pour l'instant, je ne vois pas de questions dans le chat, je ne vois pas de mains levées non plus.

SERGIO SALINAS PORTO : Très bien. Alors puisque personne ne souhaite poser des questions, j'aimerais remercier Steve pour cette présentation. Et nous allons maintenant passer au point suivant. Donc Steve, merci beaucoup pour cette présentation. Nous avons été très heureux de vous accueillir et merci encore une fois d'avoir participé à cet appel.

Point suivant pour aujourd'hui, le rapport d'Humberto.

CLAUDIA RUIZ : Excusez-moi, je vous interromps mais quelqu'un vient de lever la main. Dev, vous avez la parole. Allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Est-ce que vous m'entendez ?

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, nous vous entendons. Allez-y, Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Steve, merci pour cette présentation sur le travail du groupe SubPro. J'avais une petite question par rapport au calendrier. Apparemment, il n'y aura pas de commentaires publics après les délibérations du groupe SubPro, donc on va passer aux détails de la

---

mise en œuvre sur la base des commentaires qui ont déjà été reçus et cela me surprend. Est-ce que vous pouvez confirmer qu'il n'y aura pas de commentaires publics une fois que le groupe SubPro aura terminé son travail fin 2019 ? Merci de répondre à ma question.

STEVE CHAN :

Oui Dev, merci pour cette question.

Alors, je vais vous expliquer un petit peu ce qui s'est passé. Les procédures de fonctionnement de la GNSO et les manuels du PDP requièrent au moins une période de commentaires publics. Donc dans ce contexte, ce PDP, il a déjà eu quatre périodes de commentaires publics. Donc c'est simplement pour vous donner un petit peu le compte.

Mais pour répondre plus directement à votre question, il n'y a pas eu de décision prise pour savoir s'il y aura une autre période de commentaires publics. Et à cette étape, je pense que vous parlez d'un rapport préliminaire en fait, définitif préliminaire ou d'un premier jet du rapport définitif peut-être. À ce moment-là, il pourrait peut-être y avoir une période de commentaires publics pour en fait finaliser. Il sera donc décidé si oui ou non il y aura une période de commentaires publics mais encore une fois, la décision n'a pas été prise.

SERGIO SALINAS PORTO :

D'accord. Dev, vous souhaitez ajouter quelque chose ? Sinon, je passerai au point suivant. Dev ? Je crois que c'est bon. Merci Steve pour cette présentation.

---

Nous allons maintenant passer au rapport du groupe de travail sur le renforcement des capacités. Adrian Carballo va nous faire cette présentation puisqu'il est président de ce groupe de travail. Adrian, allez-y.

ANAHI MENENDEZ : Je vais donc faire cette présentation parce qu'Adrian ne peut pas.

SERGIO SALINAS PORTO : Très bien. Alors allez-y, Anahi. On est bien contents de vous avoir avec nous.

ANAHI MENENDEZ : Bonsoir. Merci beaucoup. Donc je vais vous faire un petit rapport sur la réunion du groupe de travail sur le renforcement des capacités. Alors, un petit instant...

Nous avons organisé un webinaire sur les réseaux sociaux avec John Laprise qui était présent à la réunion. Et ce qu'il nous a dit, c'était que l'idée du webinaire faisait partie des meilleures pratiques dans l'ICANN en termes de communications, donc stratégie, contenu et hashtag. Lilian était également présente à la réunion. Elle fait également partie du groupe de travail sur la communication, donc elle a également pu participer à l'appel.

Autre point par rapport à cela, coordination de la réunion pour les nouvelles ALS. Donc nous demandons à tous les volontaires de travailler là-dessus. Harold et moi allons essayer de coordonner ce travail avec les ALS.

---

Nous avons également parlé de la promotion d'ICANN Learn. Et Monica qui est avec nous aujourd'hui également avait suggéré de traduire les supports en espagnol de manière à ce que les personnes qui ne comprennent pas l'anglais puissent également participer. Donc elle a suggéré d'avoir un groupe de travail de bénévoles qui travaillent sur ces présentations. Et ensuite, l'équipe de traduction de l'ICANN pourra peut-être corriger tout ceci. Nous avons également parlé d'un sondage pour connaître un petit peu les besoins qui existent à LACRALO en termes de renforcement des capacités. Nous avons également parlé de mettre en place une base de données avec des organisateurs régionaux pour des présentations régionales.

Je ne sais pas si Harold et Monica voudraient peut-être ajouter quelque chose ?

HAROLD ARCOS :

Oui, merci Anahi. Votre rapport est très complet. J'aimerais simplement ajouter quelques détails.

Comme vous l'avez dit, Lilian De Luque, qui est responsable du groupe de travail sur la communication, a également été impliquée. Elle a coordonné le groupe de travail sur le renforcement des capacités. Et lors de notre réunion avec John Laprise, nous nous sommes mis d'accord pour annoncer à la région après l'ICANN65 que nous allions donc préparer ces webinaires sur les réseaux sociaux. C'est également un point important. Et nous souhaitons donc saisir cette opportunité pour demander à tous de participer à ces groupes de travail et à d'autres. Il y a d'autres membres dans la région qui sont intéressés qui

---

souhaitent participer. Bientôt, il y aura un courriel qui sera envoyé pour participer au groupe de travail.

ANAHI MENENDEZ : Merci beaucoup. Peut-être que Monica également a quelque chose à ajouter.

MONICA TROCBEZ : En fait, nous allons rédiger une proposition pour pouvoir traduire certains contenus en espagnol. Donc il s'agira du contenu qui est le plus pertinent pour la région d'Amérique latine. Donc demain, j'écrirai quelques paragraphes que j'enverrai au groupe. Ceci sera la proposition. Vous pourrez un petit peu passer en revue et me dire si vous avez des commentaires. Voilà, c'est tout.

ANAHI MENENDEZ : Sergio, je crois que c'est tout en ce qui concerne la réunion sur le renforcement des capacités.

SERGIO SALINAS PORTO : Et bien merci Anahi.  
  
Je vais maintenant passer la parole...

HAROLD ARCOS : Excusez-moi, je vous interromps. Avant de passer au point suivant, je crois que Lilian avait la main levée. Est-ce qu'on pourrait lui passer la parole ? Lilian, c'est à vous.

LILIAN DE LUQUE :                    Bonjour. Je voulais ajouter quelque chose sur laquelle nous nous sommes mis d'accord pendant la réunion parce que John avait fait une suggestion. Donc en fait, il fallait adapter le webinaire selon lui au comportement des gens de la région. Donc je vais ajouter ceci au webinaire.

SERGIO SALINAS PORTO :            Merci Lilian. J'ai pris note.

Très bien, alors si personne d'autre ne veut prendre la parole, je vais maintenant passer la parole à Carlos Leal, qui est responsable du groupe de travail WHOIS/RGPD. Et il va donc nous décrire la réunion.

CARLOS LEAL :                        Bonsoir à tous, bonjour. C'est un vrai plaisir d'être ici avec vous. Je vous dis à tous bonjour du Nicaragua.

Nous avons eu une réunion du groupe de travail WHOIS/RGPD. Donc nous avons commencé à travailler au sein de ce groupe de travail. Nous avons un résumé du processus WHOIS/RGPD et nous avons un petit peu donné le contexte du WHOIS et de ce que nous avons fait à ce niveau-là depuis lors. Ensuite, nous avons présenté les objectifs du groupe de travail, à savoir faire le suivi des politiques et des processus dans la région qui sont liés à la proposition de mise en œuvre du RGPD européen. Sergio Salinas Porto, Harold Arcos, Adrian Carballo, Alejandro Piscanty et Laura Margolis ont participé à cette réunion.



---

Et je pense que les principaux résultats de cette réunion ont été les suivants. D'abord, nous avons actualisé la situation par rapport au RGPD/WHOIS mais on a également essayé de développer certaines actions spécifiques par rapport à la situation générale du RGPD. Donc nous avons par exemple envisagé la possibilité d'avoir un observatoire pour la région par rapport aux législations nationales pour voir quels sont les pays qui ont d'ores et déjà mis en place une réglementation ou une législation similaire à la législation européenne. Nous avons même envisagé de mettre en place une expérience pilote dans certains pays spécifiques afin d'être préparés parce qu'on sait qu'il est inutile de se poser la question, de savoir si cela va avoir un impact sur nous parce qu'on sait que cela va être le cas. Ce ne sera pas simplement une réglementation européenne. Cela va, un jour ou l'autre, toucher nos pays.

Nous avons également partagé sur la liste de diffusion des informations, des nouveautés et avons créé un espace wiki. Peut-être que Sergio aimerait ajouter quelque chose ?

SERGIO SALINAS PORTO : Merci. Je ne sais pas si quelqu'un souhaite intervenir, prendre la parole ? Si ce n'est pas le cas, je vais faire un commentaire.

CLAUDIA RUIZ : Non, il n'y a pas de mains levées.

---

SERGIO SALINAS PORTO : Merci. J'aimerais simplement dire que nous avons décidé de la manière dont nous allons procéder. Même si nous nous réunissons tous les deux mois, nous avons l'obligation de participer aux groupes de travail de l'ALAC. Et nous devons également utiliser nos propres outils, non seulement par rapport à la question du WHOIS et du RGPD mais aussi par rapport à d'autres questions. Nous avons une liste de diffusion pour chacun des groupes de travail qui nous aide à travailler. Alejandro a envoyé un article très intéressant. Alberto Soto a d'ailleurs fait des commentaires sur cet article. Donc je pense qu'on doit commencer à mieux utiliser cette liste de diffusion.

D'ailleurs, j'en profite pour dire que je suis très heureux de voir tous les progrès enregistrés dans les groupes de travail, mais j'aimerais vous encourager dans chacun de vos groupes de travail à être plus actifs en utilisant les listes de diffusion, en participant aux groupes de travail de l'ALAC si vous ne l'avez pas encore fait afin d'avoir un véritable impact sur la politique de l'ALAC. Voilà tout ce que je voulais dire. Merci Carlos.

Et je vois que Sylvia Herlein vient ensuite, c'est mon amie. Donc je suis très heureux de l'accueillir. Elle va nous parler du groupe de travail sur le multilinguisme de LACRALO, rapport IDN multilinguisme. Et elle a pris cette responsabilité à la suite de Marcelo, qui a demandé à ce que quelqu'un prenne la relève. Donc c'est Sylvia qui assume maintenant cette responsabilité. Vous avez maintenant la parole, Sylvia.

SYLVIA HERLEIN : Merci, merci Sergio, merci à tous. Vous m'entendez ?

---

SERGIO SALINAS PORTO :           Oui, on vous entend.

SYLVIA HERLEIN :                   Je suis très heureuse, très fière d’être à la tête de ce groupe. Marcelo était occupé, il avait également quelques soucis de santé, donc j’ai pris sa relève. Je lui ai demandé où il en était ; il m’a donné toutes les informations importantes.

Comme vous le savez, ce groupe de travail sur les IDN multilinguismes de LACRALO était déjà créé afin de trouver des initiatives pour permettre aux utilisateurs finaux de mieux comprendre et d’en apprendre plus sur le travail effectué au niveau des IDN à l’ICANN. Il y a un groupe de travail de l’ALAC sur les politiques relatives aux IDN coprésidé par Edmon Chung. Mais depuis 2014, ce groupe n’a pas été actif.

Étant donné qu’il n’y a pas de PDP ouvert à commentaires publics actuellement, nous voulions tirer parti du fait que cette année, c’est l’année internationale des langues autochtones tel que déclaré par l’ONU et nous voulions donc travailler dans notre région LACRALO afin d’essayer ensuite d’informer l’ICANN de la situation dans notre région. Nous savons que nous n’avons pas de problèmes graves comme d’autres pays peuvent en avoir, mais nous avons quelques chaînes, quelques scripts, quelques codes qui ne peuvent pas être utilisés sur l’internet ou qui ne peuvent pas figurer sur un site parce qu’ils ne peuvent pas être inclus dans ces codes.

En d’autres termes, j’aimerais vous inviter à participer à notre groupe parce que nous devons identifier les besoins dans notre région de telle

---

sorte qu'ensuite, on pourra créer un PDP et le soumettre à l'ICANN pour que chacune des RALO puisse en discuter. Nous avons également décidé d'ajouter quelque chose dans notre groupe de travail. C'est quelque chose qu'on a vu dans un webinaire présenté par Mark, et c'est l'acceptation universelle. J'ai pris contact avec lui et il m'a envoyé un article sur une étude qui a été menée ici au Brésil qui a couvert 50 sites pour analyser l'impact des sites les plus couramment consultés au Brésil. Et on doit s'assurer que ce genre d'études puissent être menées partout ailleurs.

Donc Mark est très heureux de voir qu'on commence grâce à ce travail parce que maintenant, on aura des membres de notre communauté qui vont travailler avec nous. Et nous n'allons pas nous limiter à une étude sur le Brésil. On va avoir une étude pour toute la région LACRALO. Donc je souhaite vous inviter tous à participer. Comme vous pouvez le voir à l'écran, nous avons avec nous Alejandro Piscanty et Ruben Hilare qui est ambassadeur autochtone de la Bolivie, Gilberto Lara et moi-même. Mais on a besoin de plus de membres parce que c'est une thématique très intéressante qui peut faciliter grandement l'avis de nos communautés et diffuser toutes les langues qui sont parlées dans notre région. Donc je suis très enthousiaste par rapport au travail qu'on va accomplir dans ce groupe de travail, donc je vous demande votre aide.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Sylvia. Bien entendu, vous n'allez pas être seule, on va vous aider dans ce groupe de travail, on va vous rejoindre. Et je suis sûr que ce groupe de travail va être renforcé.

---

Au début, certains groupes de travail peuvent sembler être voués à l'échec mais on voit là qu'il y a un intérêt et qu'il y a de plus en plus de gens qui rejoignent ce groupe de travail.

Laissez-moi regarder l'heure. Je pense qu'on est bons dans les temps. Voyons si quelqu'un souhaite intervenir. Est-ce que quelqu'un souhaite faire un commentaire ?

CLAUDIA RUIZ : Non, aucune main n'est levée pour l'instant, Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Très bien. Alors on est très bien dans les temps. Cette réunion se déroule très bien.

CLAUDIA RUIZ : Attendez, il y a une question.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, une question de Dev. Allez-y Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Alors ma question aux coprésidents de ces groupes, vous êtes tous impliqués dans le groupe de travail At-Large sur les réseaux sociaux, sur la sensibilisation, etc. ? Alors pourquoi est-ce que je pose cela ? C'est parce qu'il y a beaucoup de discussions au sein de ces groupes de travail et j'ai eu des discussions par rapport au chevauchement de ces sous-groupes et des efforts de ces sous-groupes.

---

Donc le manque d'interprétation, ce n'est pas le problème. Le problème, c'est un manque de participation dans les groupes de travail At-Large qui ont un cadre d'interprétation mais qui n'a pas été divisé. Donc cela, c'est ma question aux présidents de ces groupes ou aux représentants qui parlent au nom de ces groupes de travail. Merci.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Dev de votre question. Je ne sais pas si quelqu'un souhaite répondre à la question de Dev. Sinon, je vais le faire. Dites-moi.

CLAUDIA RUIZ : Oui, Lilian est disposée à répondre.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, allez-y Lilian.

LILIAN DE LUQUE : En fait, c'est une question récurrente que celle que Dev vient de poser. Et il a toujours été préoccupé par cela, depuis la création du groupe de travail. Les groupes de travail travaillent main dans la main avec le groupe de travail At-Large. Et ce qui est demandé d'entrée de jeu aux membres de ces groupes de travail, cela a été de mettre en place des connexions avec les groupes de travail At-Large afin qu'ils soient informés les uns des autres de ce que font les autres. On organise également un travail de coordination avec John Laprise du groupe de travail sur le renforcement des capacités sur la communication. Donc on est sans cesse en contact avec le personnel d'ICANN Learn, avec les membres des réseaux sociaux, etc.

---

Donc on l'a déjà dit, on n'est pas ici pour refaire le même travail, qu'il y ait double emploi dans le travail. On essaie de travailler en coordination et ce qui est fait par At-Large doit être reflété au niveau de la région. Et ce qui est fait au niveau de la région doit trouver sa contrepartie à l'At-Large. On travaille ensemble de manière coordonnée. Cela, c'est mon impression en tout cas. Et je pense que tous les membres du groupe de travail ont ce même sentiment, à savoir qu'on travaille main dans la main avec eux parce qu'on fait également partie d'At-Large ; nous sommes At-Large. En tout cas, c'est mon point de vue, mon opinion personnelle. Merci.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Lilian.

Quelqu'un d'autre souhaite répondre à la question de Dev Anand ? Non, il semblerait qu'il n'y ait pas de main levée.

CLAUDIA RUIZ : Non, effectivement, il n'y a pas de main levée.

SERGIO SALINAS PORTO : Bien. Je vais rebondir sur ce que nous avons dit auparavant. Afin de compléter la stratégie des groupes de travail, nous avons également fixé une condition, à savoir participer au groupe de travail At-Large. C'est pourquoi nous avons une réunion tous les deux mois de telle sorte qu'outre le fait de participer au groupe de travail LACRALO, les membres ont également une participation active à l'ALAC et au sein de

---

la communauté At-Large. Donc j'espère ainsi apporter un élément de réponse à votre question.

Nous avons encore un point à l'ordre du jour. Et je pense qu'on va finir avec ce point : élections 2019. Comme vous le savez, j'ai envoyé il y a un certain temps les informations, à savoir que les différents membres des groupes de travail en ont parlé longuement, comment procéder par rapport au processus d'élections. Il y a eu une réunion du groupe de travail il y a quelques jours et nous avons examiné une proposition soumise par Carlton Samuels, qui a fait l'objet de discussions actives dans notre groupe anglophone. La proposition nous a semblé intéressante. La proposition, c'était d'avoir une rotation entre les différents membres de notre région afin d'organiser le processus d'élections. Et je pense que très prochainement, peut-être demain, vous allez recevoir une invitation pour faire part de votre point de vue, dire si vous êtes d'accord, si vous vous abstenez ou si vous soutenez cette proposition qui a été votée par une grande majorité des membres présents à cette réunion, 12 en faveur et l'un contre ou plutôt abstention. Donc il y a cette proposition sur la table pour essayer d'apporter un certain ordre dans la région par rapport au processus d'élection. Il ne nous reste plus beaucoup de temps et de fait, il y a plusieurs régions qui ont d'ores et déjà procédé aux élections, ont choisi un candidat. Nous sommes un peu en retard mais cela ne veut pas dire qu'on ne va pas y arriver.

Mais j'ai une demande à vous faire. Je vais vous demander d'être bien conscients de l'arrivée de vos pouvoirs pour voter. Nous avons plusieurs ALS et nous devons nous assurer que vous avez tous vos pouvoirs pour



---

exercer votre droit de vote. Donc assurez-vous que vous êtes en possession de ces pouvoirs pour pouvoir exercer ce droit de vote.

Ensuite, nous allons suivre le système de rotation et en fonction de cela, nous allons faire un appel à nomination pour les élections. Donc je vais essayer de vous donner une petite idée de la manière dont on envisage ce processus.

Alors, je vais essayer de me souvenir mais il me semble que nous avons le Mercosur pour la présidente, la région Andine pour le secrétariat, pour le président élu Amérique centrale, le secrétariat élu, les Caraïbes, Mercosur. En fait, le membre ALAC peut se présenter pour le Mercosur à l'exception de l'Argentine et le représentant NomCom sera un représentant des Caraïbes. Donc avec ce genre de rotation, on aurait toutes les sous-régions représentées avec la possibilité d'avoir un représentant potentiel.

Bien entendu, il y aura toujours des régions qui se répéteront mais je pense que cela va nous permettre d'avancer vers un système démocratique et va apporter une certaine stabilité à la région. Donc je vous invite à participer à cette consultation très brève que nous allons lancer auprès de la communauté. Vous aurez trois possibilités de vote : voter pour, contre ou vous abstenir. Et à partir de là, nous allons pouvoir finaliser le règlement de sorte qu'en novembre, nous allons pouvoir disposer de nouveaux représentants occupant leur fonction. Et de cette manière, nous aurons finalisé le travail sur une règle que nous avons approuvée l'année dernière. Et souvenez-vous surtout des indicateurs. On a besoin d'indicateurs et on doit s'assurer que nous respectons ces indicateurs dans nos groupes de travail LACRALO.

---

---

Si nous voulons travailler dans la région et occuper des postes de responsabilité, il faut également prendre en considération ceci. D'abord, il faut s'assurer qu'on est actifs. On ne peut pas se porter candidat sans participer activement. Et cela a à voir avec le travail qu'on effectue dans la région et de quelle manière nous voulons que la participation soit mise en œuvre dans la région. Cela veut dire qu'on doit activement participer aux réunions et aux discussions.

Je vais donc maintenant demander s'il y a des personnes qui souhaitent prendre la parole ou s'il y a des gens qui souhaitent soulever différentes questions. Sinon, nous passerons à l'évaluation du webinaire. Donc mentionnez-moi si vous avez des commentaires à faire.

VANDA SCARTEZINI :

Oui. Je voulais simplement vous rappeler qu'une fois qu'on aura le résultat de ce vote préliminaire sur les rotations, je me suis déjà portée bénévole, mais donc il faudra avoir un règlement. En fait, tout le règlement qui est actuellement en vigueur ne sera pas suivi. Donc ce règlement devra être soumis par écrit de manière à ce qu'on puisse suivre tout le règlement, celui qui existe actuellement et celui qui existait avant pour le processus d'élections.

Il faudra donc créer un contexte juridique de manière à ne pas faire l'expérience que nous avons pu faire par le passé. Je répète, il nous faut être bien clairs par rapport aux règles avant que le processus d'élections ne soit lancé. Donc il faut une règle spécifique pour cette rotation. Pour le reste, on utilisera le règlement en vigueur actuellement.

---

SERGIO SALINAS PORTO :           Merci beaucoup Vanda. Effectivement, c'est ce qu'il faudra faire et donc nous allons y travailler. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole, Claudia ?

CLAUDIA RUIZ :                       Oui, Carlton souhaite prendre la parole. Carlton, allez-y.

CARLTON SAMUELS :                Merci beaucoup Sergio. J'avais quelque chose à dire. Je souhaitais souligner l'objectif de la proposition. La proposition que nous avons préparée avec un certain nombre de collègues – pour la plupart, ils l'ont lue et ils sont d'accord avec ce que je vais dire – et l'idée, c'était de mettre en pratique le résultat des réunions de Porto Rico et de Los Angeles. Ceci est très important pour nous, il faut bien le comprendre. La plupart de ces propositions vont définir le règlement codifié. Les résultats des efforts de médiation ont pris beaucoup de temps et pour moi, c'est le point final.

Il nous a fallu du temps pour en arriver là et je crois, comme Vanda l'a d'ailleurs évoqué, que nous avancerions mieux si on élaborait le règlement codifié en petit groupe, donc avoir un petit groupe qui se rassemble, qui établisse ce règlement et qui ensuite le présente à tous les adhérents pour demander les avis et les points de vue. Donc je suis d'accord avec la suggestion de Vanda pour que nous nous mettions au travail dès maintenant en petit groupe pour codifier ce règlement. Il est extrêmement important que nous y travaillions avec assiduité. Et il ne faut pas attendre le mois de septembre pour se mettre au travail ; je

---

pense qu'on peut commencer mi-juillet si on se met d'accord sur une démarche qui pourrait fonctionner. Merci beaucoup.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Carlton.

Je voudrais savoir s'il y a d'autres mains levées. Mais j'aimerais également dire que je suis d'accord avec ce qui a été dit par Vanda et Carlton. Donc on pourrait créer un petit groupe de travail – on ne va pas le faire maintenant – mais donc définir qui va se charger de superviser ce règlement de manière à procéder rapidement. Jose a déjà commencé du travail là-dessus. Nous le connaissons, il est avocat, donc il est tout à fait capable de s'occuper de ce type de chose. Il s'est porté bénévole ; il est tout à fait prêt à travailler là-dessus. Mais il faut également rassembler un petit groupe qui commence à se mettre au travail rapidement.

Y a-t-il d'autres mains levées, Claudia ?

CLAUDIA RUIZ : Non, personne n'a la main levée, Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Très bien. Alors s'il n'y a pas d'autres questions, pas d'autres points à l'ordre du jour, si personne ne souhaite parler, je vais lever la séance.

SYLVIA HERLEIN : Nous avons quelqu'un qui a la main levée, [inaudible]. Alors allez-y, vous avez la parole.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Bonjour à tous. Donc on parlait du petit groupe qui allait rédiger la règle. Je pense qu'il serait bien que dans le groupe, il y ait un ou deux membres de chaque région de manière à ce qu'aucune région ne soit sous-représentée ni surreprésentée. Donc lorsque le règlement sera créé au sein du groupe, je crois qu'il faut qu'il y ait un consensus des différentes origines de manière à ce qu'il n'y ait pas de malentendu lorsqu'on passera aux élections. C'est ce que je suggère.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, merci. Votre suggestion sera prise en considération. On en avait déjà parlé. Et c'est vrai, c'est quelque chose qui est important que nous avons mentionné pendant l'appel.

Alors est-ce que quelqu'un d'autre souhaite prendre la parole ? Très bien, je ne vois pas d'autres mains levées, je ne vois pas d'autres points. Nous allons donc passer au questionnaire et ensuite, on terminera l'appel.

Encore une fois, désolé, je ne pourrai pas voter parce que je n'ai pas accès à Zoom. Mais Claudia, allez-y, nous allons passer au questionnaire.

CLAUDIA RUIZ : Alors, un petit instant. Est-ce que tout le monde voit bien les questions à l'écran ?

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, c'est bon.

CLAUDIA RUIZ : Alors première question, en termes d'heure pour ce webinaire, qu'en pensez-vous ? Est-ce que c'était trop tôt, est-ce que c'était bien pu est-ce que c'était trop tard ? Donc merci de voter. Vous pouvez également faire dérouler et passer à la deuxième question.

Donc deuxième question : que pensez-vous de la technologie utilisée pour le webinaire ?

Et troisième question : est-ce que l'intervenant maîtrise bien le sujet ?

Quatre : être-vous satisfait du webinaire ?

Et cinq : combien d'années d'expérience est-ce que vous avez dans la communauté ICANN ?

Nous avons également une autre question mais nous ne pouvons pas la faire apparaître sur le wiki, donc je vais la mettre directement dans le chat. Un petit instant. La question six : quels sont les sujets que vous aimeriez que nous traitions à l'avenir dans les futurs webinaires ?

Donc allez-y, tapez vos réponses dans le chat.

Très bien, je crois que c'est tout. Sergio, c'est à vous.

SERGIO SALINAS PORTO : Et bien merci à vous tous. J'espère que vous avez passé une excellente soirée. Et on se retrouve sur la liste de diffusion. L'appel est terminé. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**

---